

# BULLETIN DE LIAISON

# Le Tour du Bloc

VOLUME XVII | N° 7 | VENDREDI 30 AVRIL 2010

8 MAI 2010

*ipso*  
Les intellectuels  
pour la souveraineté

**BLOC**  
QUÉBÉCOIS

## 20 ANS APRÈS MEECH

# QUEL EST L'AVENIR DU QUÉBEC DANS LE CANADA ?

À quelques semaines des 20 ans de l'échec des négociations du lac Meech, des questions s'imposent : le fédéralisme canadien a-t-il démontré sa capacité de se réformer de façon à satisfaire les besoins et les valeurs des Québécoises et des Québécois ? Les deux «solitudes nationales» se sont-elles éloignées encore plus ? En 2010, quel avenir le Québec peut-il espérer au sein du Canada ?

Les participantes et les participants au colloque, le 8 mai prochain à l'hôtel Bonaventure à Montréal, bénéficieront d'un outil privilégié pour amorcer leur réflexion. Ils compteront en effet sur les résultats d'un sondage exclusif mené au Québec et au Canada sur la place du Québec au sein du Canada. Ils auront l'occasion de discuter de thèmes fondamentaux pour l'avenir du Québec, notamment les défis qui se présentent autour du partage des pouvoirs entre Québec et Ottawa et l'accession du Québec à la souveraineté.

**Dernière chance pour vous inscrire. Il ne reste que 24 h !**

**Au menu : des questions incontournables afin d'alimenter la réflexion souverainiste...**

### HORAIRE – 8 MAI 2010

**9 h OUVERTURE** GILBERT PAQUETTE, PRÉSIDENT DES INTELLECTUELS POUR LA SOUVERAINÉTÉ

**9 h 15 TABLE RONDE 1 – QUÉBEC ET CANADA, DEUX SOLITUDES NATIONALES** CLAUDE BARITEAU, PIERRE DROUILLY, MICHELINE LABELLE, PHILIP RESNICK ET ARLINDO VIEIRA

**10 h 45 TABLE RONDE 2 – PARTAGE DES POUVOIRS : DEUX VISIONS OPPOSÉES** PIERRE DROUILLY, ANDRÉE LAJOIE, PHILIPPE LECLERC, GILBERT PAQUETTE ET STÉPHANE PAQUIN

**12 h 15 DINER CONFÉRENCE** GILLES DUCEPPE, CHEF DU BLOC QUÉBÉCOIS, PRÉSENTÉ PAR LE PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DE L'ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK, JEAN-MARIE NADEAU

**14 h TABLE RONDE 3 – L'ACCESSION DU QUÉBEC À LA SOUVERAINÉTÉ** PIERRE DROUILLY, ANNE LEGARÉ, JEAN-FRANÇOIS LISÉE, DANIC PARENTEAU ET PATRICK TAILLON

**15 h 15 DISCOURS DE CLÔTURE** BERNARD LANDRY, PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC DE 2001 À 2003

» SUITE À LA PAGE 2

VISITEZ-NOUS SUR LE WEB

[www.blocquebecois.org](http://www.blocquebecois.org)

**BLOC**  
QUÉBÉCOIS

Logo for BLOC QUÉBÉCOIS 20c ans. Below the logo is a navigation menu with the following items: PARTI | ÉQUIPE | DOSSIERS | NOUVELLES | PARTICIPATION | FJBG | CCBQ | NOUS JOINDRE. Below the menu is a banner for 'LE BLOC QUÉBÉCOIS 20c ans' with the date '08 mai 2010' and the text 'Conseil général du BQ : Le Canada n'a pas la volonté'.

## Colloque sur les 20 ans de Meech

« SUITE DE L'ARTICLE DE LA PAGE 1

## QUEL EST L'AVENIR DU QUÉBEC DANS LE CANADA ?

TABLE RONDE 1  
QUÉBEC ET CANADA,  
DEUX SOLITUDES NATIONALES

Cette première thématique aborde la question des deux solitudes nationales, notamment les divergences dans les sentiments d'appartenance et la signification de la reconnaissance de la nation. Est-ce que le fédéralisme peut être renouvelé pour satisfaire à la fois le Québec et le Canada? Et qu'en est-il de la volonté à y donner suite?

**Animatrice :** Micheline Labelle  
**Présentation du sondage :** Pierre Drouilly  
**Conférencier principal :** Claude Bariteau  
**Conférenciers :** Philip Resnick et Arlindo Vieira

TABLE RONDE 2  
PARTAGE DES POUVOIRS :  
DEUX VISIONS OPPOSÉES

Est-ce qu'un nouveau partage des pouvoirs entre les gouvernements du Québec et du Canada est possible? Existe-t-il des propositions qui font consensus auprès des Québécois et des Canadiens? Ou sommes-nous en présence de deux visions opposées?

**Animateur :** Philippe Leclerc  
**Présentation du sondage :** Pierre Drouilly  
**Conférencier principal :** Gilbert Paquette  
**Conférenciers :** Andrée Lajoie et Stéphane Paquin

TABLE RONDE 3  
L'ACCESSION DU QUÉBEC À LA SOUVERAINETÉ

Quinze ans après le dernier référendum, la réforme du fédéralisme est constamment remise à plus tard, et les revendications du Québec en conformité avec ses consensus demeurent lettre morte à Ottawa. Les Canadiens craignent-ils un nouveau plébiscite sur la souveraineté du Québec? Et d'ailleurs, considèrent-ils que ce droit est légitime pour les Québécois? De leur côté, qu'en pensent les Québécois?

**Animatrice :** Anne Legaré  
**Présentation du sondage :** Pierre Drouilly  
**Conférencier principal :** Jean-François Lisée  
**Conférenciers :** Danic Parenteau et Patrick Taillon

WWW. POUR EN SAVOIR PLUS

## Poids politique du Québec

# PC et PLC s'entendent pour s'en prendre à la capacité du Québec de se faire entendre

L'obstination du gouvernement Harper à ignorer le consensus québécois qui réclame de préserver le poids politique du Québec à la Chambre des communes nous en dit encore une fois très long sur son interprétation des implications de la reconnaissance de la nation québécoise.

Le Bloc Québécois a consacré sa récente journée d'opposition à dénoncer le projet de loi C-12 du gouvernement, qui veut hausser le nombre des sièges des représentants de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta à la Chambre des communes, mais qui ne prévoit rien pour le Québec. Les parlementaires de tous les partis ont été invités le lendemain à trancher la question. Libéraux et conservateurs se sont unis pour contrer les efforts du Bloc et permettre au projet de loi de poursuivre son chemin, ce qui démontre que les conservateurs et les libéraux s'entendent à merveille au moins sur un aspect : tous les moyens sont valables pour anéantir toute signification à la reconnaissance de la nation québécoise.

Comme l'a très bien souligné le leader parlementaire du Bloc Québécois au terme du vote, **Pierre Paquette**, l'initiative des conservateurs, aidés des libéraux, sert un objectif très clair : le Québec est perçu comme l'invité qui gâche la fête au Canada en raison des valeurs et des intérêts qui lui sont propres. Ce dont il s'agit avec C-12, c'est de satisfaire les Canadiennes et les Canadiens qui veulent ramener les Québécoises et les Québécois à un statut équivalent à toute communauté immigrante au Canada. C'est pourquoi les conservateurs et les libéraux veulent s'offrir une majorité à la Chambre des communes qui puisse ignorer complètement le Québec.

Néanmoins, le Bloc Québécois continue de soutenir que le gouvernement doit retirer son projet de loi et garantir au Québec une proportion de 24,3 % des sièges à la Chambre des communes. Il s'agit là d'un minimum en considération des concessions répétées du Québec depuis les quelque 150 dernières années et, surtout, de la nécessité pour le Québec de disposer des outils qui lui permettent de préserver sa différence. **TdB**

**La motion que nous avons déposée est un défi à Stephen Harper et à tous les députés fédéralistes à la Chambre des communes. Si la reconnaissance de la nation québécoise a une signification, les conservateurs et les libéraux auraient dû appuyer notre motion.**

WWW. COMMUNIQUÉ

POIDS POLITIQUE DU QUÉBEC : LES PARTIS FÉDÉRALISTES REFUSENT D'ACCORDER UN STATUT PARTICULIER AU QUÉBEC

WWW. VIDÉO

RECONNAÎTRE LA NATION QUÉBÉCOISE, OUI MAIS...



# Le Québec perd encore du poids

Publié par **Pierre Paquette** le 20 avril 2010 à 11 h 12

À la veille du congé pascal, les conservateurs ont déposé leur projet de loi pour modifier la représentation électorale à la Chambre des communes. C'est donc dire que le nombre de sièges à la Chambre serait augmenté de 30 élus si ce projet devait être adopté. Ces trente sièges se répartiront de la façon suivante : l'Ontario aurait 18 sièges de plus, la Colombie-Britannique en compterait sept et l'Alberta, cinq. Ce projet de loi vient confirmer les propos de Tom Flanagan, un proche conseiller de Stephen Harper.

[...] Le savant professeur vient de dire tout haut ce que plusieurs conservateurs pensent tout bas. À cause de la popularité du Bloc Québécois, Stephen Harper ne pourra obtenir de gouvernement majoritaire. Ni les conservateurs, ni aucune autre formation politique d'ailleurs. Selon Flanagan, la seule solution pour contourner cet écueil consiste à ajouter une trentaine de sièges à la carte électorale en 2014 pour refléter l'augmentation des populations en Alberta et en Colombie-Britannique que ne manquera pas de révéler le recensement démographique prévu en 2011.



[WWW. POUR LIRE LA SUITE](#)

*Affaire Guergis-Jaffer*

## Un véritable panier de crabes pour le gouvernement...

Tout le monde aura rapidement compris que les démêlées au centre desquelles se trouvent l'ex-ministre de la Condition féminine, Helena Guergis, et son conjoint, l'ex-député conservateur Rahim Jaffer, dépassent de loin la curiosité ou le simple fait divers.

Elles ont démontré, entre autres, à quel point le gouvernement en place à Ottawa a le sentiment de se situer au-dessus des lois qu'il édicte, en même temps qu'à quel point les conservateurs se mortifient à la simple idée de perdre ne serait-ce qu'une parcelle du contrôle qu'ils exercent sur la divulgation des informations le concernant.

### CONTRADICTIONS PAR-DESSUS CONTRADICTIONS

Un jour, le premier ministre affirme que personne au sein de son gouvernement, hormis Helena Guergis, n'avait été impliqué dans les opérations de lobbying menées par Rahim Jaffer. Les jours suivants, on apprend qu'au moins trois autres membres influents de son Cabinet, c'est-à-dire les ministres des Transports, de l'Environnement, et le ministre d'État des Sciences et de la Technologie, ont eu des contacts avec le représentant de Green Power Generation.

Le quotidien *Chronical Herald* nous a par ailleurs appris qu'Helena Guergis et son conjoint auraient utilisé les ressources du gouvernement pour faire escale dans une station balnéaire du Belize afin de brasser des affaires à leur compte privé. Selon un témoin important, des compagnies bidons pourraient avoir été enregistrées au nom du couple de fervents conservateurs afin d'échapper à Revenu Canada.

### LA TRANSPARENCE OUBLIÉE

Ces faits troublants viennent encore une fois couler à pic les prétentions du gouvernement Harper qui, à quelques semaines encore de son arrivée au pouvoir, se proclamait le champion de la transparence en affirmant vouloir faire le ménage à Ottawa. Ils démontrent aussi la nécessité d'adopter des dispositions qui sauront encadrer efficacement les activités de lobbying auprès des politiciens, comme le réclame le Bloc Québécois. **TdB**

[WWW. POUR EN SAVOIR PLUS](#)



## L'importance des femmes en politique

Le Québec célébrait le 25 avril le 70<sup>e</sup> anniversaire du droit de vote pour les femmes. Madame Lise Payette a récemment profité de cette occasion pour rappeler l'importance de l'implication des femmes dans la vie démocratique ainsi que leur responsabilité de participer en plus grand nombre en politique. « La politique, telle qu'elle est actuellement, ne nous convient pas à titre de femmes. Voilà pourquoi vous devez faire votre part pour changer les choses. Je reste profondément convaincue que les femmes, en nombre suffisant, finiront par changer la façon de faire la politique au Québec. Elles préconiseront une politique plus près des véritables besoins des citoyens et plus soucieuse de l'accès à la justice pour tous », a lancé, en substance, cette ex animatrice de télé et figure forte au sein de plusieurs gouvernements péquistes. Le message a été livré dans le cadre d'un événement organisé par la députée de Beauharnois-Salaberry, **Claude DeBellefeuille. TdB**

[WWW. POUR VOIR LE CLIP](#)



# Les affaires parlementaires

## Pont de Québec : OTTAWA EST SOMMÉ D'AGIR



**28 avril 2010** – Le député du Bloc Québécois dans Louis-Hébert, **Pascal-Pierre Paillé**, se réjouit de l'adoption par la Chambre de sa motion demandant à ce que le gouvernement redevienne propriétaire du pont de Québec et que les travaux qui sont nécessaires soient mis en branle. Il invite maintenant le gouvernement conservateur à se plier à la décision rendue par les parlementaires pour entamer sans délai le

processus de restauration de ce joyau de la capitale nationale.

«Jusqu'ici le gouvernement s'est réfugié derrière des prétextes et des procédures judiciaires pour se soustraire de ses responsabilités à l'égard du pont de Québec. Après avoir vertement critiqué les libéraux pour leur inaction du temps qu'ils détenaient le pouvoir, les conservateurs n'ont rien fait pour corriger la situation depuis qu'ils ont pris le relais. Le vote historique d'aujourd'hui vient exercer une pression supplémentaire puisque la Chambre leur donne maintenant le mandat de passer aux actes. La balle est maintenant dans le camp du gouvernement», a commenté **Pascal-Pierre Paillé**.

[WWW. POUR EN SAVOIR PLUS](#)

## Crise forestière : DES MESURES INAPPROPRIÉES



**26 avril 2010** – Le porte-parole du Bloc Québécois en matière d'industrie, **Robert Bouchard**, juge largement insuffisantes les mesures annoncées par le ministre fédéral Denis Lebel prétendument pour venir en aide à l'industrie forestière. «Encore une fois, le gouvernement conservateur nous démontre qu'il n'a rien compris des besoins de l'industrie forestière et qu'il n'est pas disposé à l'écouter. La preuve est pourtant faite que la technique du saupoudrage, comme prévu dans les mesures de diversification des collec-

tivités que vient de nous annoncer le ministre, n'a pas permis d'aider l'industrie forestière», a déclaré le député de Chicoutimi-Le Fjord.

«Personne ne s'oppose à la diversification, mais le ministre aurait été mieux avisé de fournir d'abord les outils qui sont nécessaires aux entreprises existantes pour retrouver leur niveau d'activités d'avant la crise. Or, comme c'est malheureusement son habitude depuis le début de la crise forestière qui frappe de plein fouet l'économie québécoise, le gouvernement s'empresse de se cacher derrière quelques mesures nettement insuffisantes pour prétendre ensuite qu'il a pris ses responsabilités. Il continue à ignorer tous les avis et agit comme si de rien n'était», a expliqué **Robert Bouchard**.

[WWW. POUR EN SAVOIR PLUS](#)

## Victimes d'acte criminel : ENCORE UN GAIN DU BLOC...



**28 avril 2010** – «Le Bloc Québécois a remporté une victoire importante au nom des proches des victimes d'acte criminel. L'adoption par la Chambre du principe de notre projet de loi visant à accorder un soutien financier aux familles de victimes d'acte criminel a passé l'étape de la deuxième lecture grâce aux partis d'opposition. En votant contre, les conservateurs ont prouvé qu'ils étaient incapables de passer de la parole aux actes lorsqu'il est temps d'apporter de la compassion aux familles des victimes», ont commenté la députée de Compton-Stanstead, **France Bonsant**, et la porte-parole du Bloc Québécois en matière de sécurité publique et députée d'Ahuntsic, **Maria Mourani**.

Le projet de loi C-343, qui propose de permettre aux travailleuses et aux travailleurs régis par le Code canadien du travail de maintenir leur lien à l'emploi tout en obtenant des revenus suffisants grâce à la mise en place d'un congé pour raisons familiales, a été adopté en deuxième lecture par les partis de l'opposition à la Chambre des communes. Les conservateurs, qui tentent de promouvoir leurs propres dispositions afin de modifier la loi, ont été les seuls à voter contre.

[WWW. POUR EN SAVOIR PLUS](#)

## Aînés : LE BLOC VEUT AMÉLIORER LE SRG



**22 avril 2010** – Dans la foulée des manifestations menées récemment par les groupes de défense des droits des aînés afin d'améliorer le programme de Supplément du revenu garanti (SRG), le Bloc Québécois a déposé un projet de loi visant à combler les importantes lacunes qui subsistent toujours au sein du programme.

«Depuis le début des années 2000, le Bloc Québécois s'est fait le porte-parole à Ottawa des personnes âgées les plus démunies lorsqu'il a soulevé les nombreux problèmes liés au Supplément de revenu garanti, problèmes qui font en sorte qu'aujourd'hui encore, des milliers d'aînés à faible revenu sont privés chaque année de milliers de dollars auxquels ils ont droit. Des problèmes extrêmement sérieux demeurent. Il en coûterait 940 millions de dollars par an pour mettre en œuvre les recommandations que nous soumettons aujourd'hui, ce qui permettrait d'offrir une dignité minimale à un million de pensionnés au Québec et au Canada», a rappelé la porte-parole du Bloc Québécois en matière d'aînés et d'accès à l'information et députée de Châteauvieux-Saint-Constant, **Carole Freeman**.

[WWW. JUSTICE ET DIGNITÉ POUR LES AÎNÉS LES PLUS DÉMUNIS](#)

[WWW. UNE COALITION POUR DEMANDER DES AJUSTEMENTS AU SRG](#)

[WWW. POUR CONSULTER LE BILLET DE BLOGUE DE CAROLE FREEMAN](#)

## Industrie forestière : LE BLOC REMPORTE UNE BATAILLE



**21 avril 2010** – Le projet de loi C-429 du Bloc Québécois, déposé par le député de Manicouagan, **Gérard Asselin**, a franchi une nouvelle étape vers son adoption finale alors qu'il a été adopté en deuxième lecture par une majorité de parlementaires à la Chambre des communes, et ce, malgré l'opposition des députés conservateurs.

Pour le porte-parole du Bloc Québécois en matière d'industrie, petite entreprise et tourisme et député de Chicoutimi-Le Fjord, **Robert Bouchard**, il s'agit d'une belle victoire du Bloc Québécois, appuyé par les libéraux et les néo-démocrates, obtenue au nom des travailleuses et des travailleurs de l'industrie forestière. «La grave crise que traverse l'industrie de la forêt affecte de nombreuses familles dans les régions du Québec. Devant l'indifférence du gouvernement conservateur qui ignore les besoins de l'industrie forestière, le Bloc Québécois a proposé des solutions, notamment le projet de loi C-429, visant à privilégier l'utilisation du bois comme matériau de construction dans les projets de bâtiments fédéraux», a expliqué **Robert Bouchard**.

[WWW. POUR EN SAVOIR PLUS](#)

## Rapport de la VG : «LES SERVICES ESSENTIELS SONT MENACÉS!»



**20 avril 2010** – La porte-parole du Bloc Québécois en matière de comptes publics et députée de Vaudreuil-Soulanges, **Meili Faille**, s'inquiète de la négligence du gouvernement fédéral dans la gestion de ses responsabilités courantes concernant le remplacement de ses actifs liés aux technologies de l'information et le renouvellement de certains équipements de laboratoire qui ont dépassé leur durée de vie utile.

«Bien que le Conseil du trésor soit au courant depuis dix ans des risques liés aux technologies vieillissantes au sein de l'appareil fédéral, le gouvernement n'a pas jugé bon d'en faire une priorité, ce qui fait que, comme l'a dénoncé la vérificatrice générale, nous nous trouvons aujourd'hui devant une menace grave. Un programme de gestion informatique aussi important que celui qui gère l'assurance-emploi est tellement mal en point qu'il risque de lâcher à tout moment, ce qui laisserait des centaines de milliers de travailleuses et de travailleurs au chômage confrontés à une interruption de leurs prestations», a dénoncé **Meili Faille**.

«Bien que le Conseil du trésor soit au courant depuis dix ans des risques liés aux technologies vieillissantes au sein de l'appareil fédéral, le gouvernement n'a pas jugé bon d'en faire une priorité, ce qui fait que, comme l'a dénoncé la vérificatrice générale, nous nous trouvons aujourd'hui devant une menace grave. Un programme de gestion informatique aussi important que celui qui gère l'assurance-emploi est tellement mal en point qu'il risque de lâcher à tout moment, ce qui laisserait des centaines de milliers de travailleuses et de travailleurs au chômage confrontés à une interruption de leurs prestations», a dénoncé **Meili Faille**.

[WWW. POUR EN SAVOIR PLUS](#)

PARTICIPEZ

soyez  
**AU COURANT**

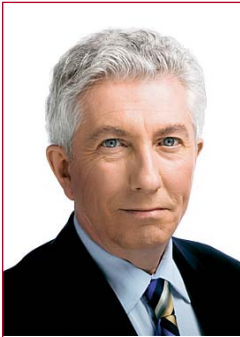
faites  
**UN DON**

devenez  
**MEMBRE**

devenez  
**BÉNEVOLE**

VISITEZ-NOUS SUR LE WEB  
[www.blocquebecois.org](http://www.blocquebecois.org)

## Gilles Duceppe devant l'Association canadienne des policiers : UN BILAN ÉLOQUENT POUR LE BLOC



**19 avril 2010** – «Au tournant des années 2000, après qu'une guerre des gangs ait dégénéré et qu'un enfant ait été tué par une bombe, la législation n'était pas assez efficace et nous n'avions pas, au Canada, de véritable loi antigang. Puisque les policiers et les procureurs ne possédaient pas les outils adéquats leur permettant de faire leur travail, le Bloc Québécois a rédigé une proposition et en a fait un cheval de bataille lors de la campagne électorale de 2000. Le Bloc a eu gain de cause et, dans les années suivantes, le Parlement a finalement adopté une loi antigang, comme nous l'exigions», a rappelé le chef du Bloc Québécois, **Gilles Duceppe**, dans le cadre d'une allocution qu'il prononçait devant l'Association canadienne des policiers.

«En matière de justice, le Bloc Québécois a fait beaucoup en adoptant une attitude constructive et rigoureuse. Que ce soit pour lutter contre le crime organisé, pour resserrer le système de libération conditionnelle, pour favoriser la réhabilitation lorsque c'est réalisable ou pour maintenir le registre des armes à feu, le Bloc Québécois a toujours manifesté une volonté ferme de lutter contre la criminalité», a conclu, en guise de bilan, **Gilles Duceppe**.

[WWW. POUR EN SAVOIR PLUS](#)

## Français chez Air Canada : UNE AUTRE VICTOIRE DU BLOC



**15 avril 2010** – Le Bloc Québécois a remporté une manche importante dans le but de forcer les filiales d'Air Canada à améliorer leurs services en français. Le Comité permanent des langues officielles a adopté la motion portée par le porte-parole du Bloc Québécois en matière de langues officielles et député de Gatineau, **Richard Nadeau**, et la porte-parole en matière de francophonie et députée de Rivière-du-Nord, **Monique Guay**, enjoignant le gouvernement à adopter un projet de loi qui assujettira clairement Air Canada et ses filiales aux termes de la Loi sur les langues officielles.



«Air Canada s'entête à ignorer les nombreuses plaintes qui sont constamment adressées à son endroit depuis plusieurs années concernant ses services en français.

Le commissaire aux langues officielles a reçu pas moins de 355 plaintes au cours des cinq dernières années, ce qui l'a convaincu de la nécessité d'entreprendre une vérification massive des pratiques chez Air Canada et ses filiales. Nous n'attendons rien de moins que le gouvernement fasse en sorte que les services dans les deux langues officielles deviennent enfin une réalité chez Air Canada et ses filiales», ont commenté les députés.

[WWW. POUR EN SAVOIR PLUS](#)

## Pouvoir fédéral de dépenser : OTTAWA DOIT RESPECTER LES COMPÉTENCES DU QUÉBEC



**14 avril 2010** – Accompagné de sa collègue **Josée Beaudin**, le porte-parole du Bloc Québécois en matière de finances et député d'Hochelaga, **Daniel Paillé**, a invité le premier ministre Harper à remplir sa promesse en appuyant le projet de loi du Bloc Québécois sur l'élimination du pouvoir fédéral de dépenser dans les champs de compétence du Québec. «Stephen Harper a créé des attentes au Québec lorsqu'il a reconnu la nation du Québec. Or, une telle reconnaissance passe obligatoirement par l'élimination du pouvoir fédéral de dépenser dans les compétences du Québec», a expliqué **Josée Beaudin**.



«Le projet de loi déposé par le Bloc Québécois s'inscrit directement dans la position traditionnelle du Québec selon laquelle le pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral doit être limité aux champs de compétences fédéraux. Il s'articule autour de trois principes, c'est-à-dire l'abolition explicite du droit que s'est arrogé Ottawa de dépenser dans les domaines qui ne relèvent pas de lui, un droit de retrait pour le

Québec systématique, inconditionnel et avec pleine compensation, ainsi qu'une compensation prenant la forme de points d'impôts afin d'éviter qu'Ottawa ne détermine les montants que le Québec consacre à ses différentes responsabilités. Voilà comment on pourra mettre fin aux ingérences du fédéral qui briment les priorités et les valeurs du Québec», a conclu **Daniel Paillé**.

[WWW. POUR EN SAVOIR PLUS](#)

## Droits d'auteur : UNE VICTOIRE DU BLOC



**14 avril 2010** – «Les créateurs, artistes et artisans québécois peuvent se réjouir, car ils viennent de remporter une victoire significative. En votant majoritairement en faveur de la motion du Bloc Québécois, la Chambre vient de passer un message au gouvernement conservateur de considérer que les ayants-droit doivent être payés pour leur travail et qu'il est injuste qu'ils soient privés de revenus pour la seule raison des progrès technologiques», a déclaré la porte-parole du Bloc Québécois en matière de patrimoine et députée de Saint-Bruno-Saint-Hubert, **Carole Lavallée**.



«La motion du Bloc Québécois veut moderniser la loi sur les droits d'auteur, qui accorde déjà une redevance aux créateurs pris à même les ventes de cassettes audio et les CD. La motion suggère ainsi de modifier la Loi sur les droits d'auteur pour que la définition du "support audio" englobe les appareils tels que les MP3, ce qui permettrait de verser des redevances aux artistes dont les œuvres sont trop souvent copiées au détriment de leurs droits d'auteur.

Cette motion avait déjà obtenu l'appui du Comité permanent du patrimoine le mois dernier», a expliqué le porte-parole adjoint et député de Drummond, **Roger Pomerleau**.

[WWW.](#) POUR EN SAVOIR PLUS

## Accès à l'information : LES CONSERVATEURS POINTÉS DU DOIGT



**14 avril 2010** – Alors que la commissaire à l'information, Suzanne Legault, a déposé mardi dernier un rapport pointant du doigt le gouvernement conservateur pour son manque de transparence, la porte-parole du Bloc Québécois en matière d'éthique et d'accès à l'information et députée de Châteauguay-Saint-Constant, **Carole Freeman**, a dénoncé l'attitude inquiétante de ce gouverne-

ment qui s'ingère dans le processus d'accès à l'information et accumule indûment les retards dans le traitement des demandes, quand il ne refuse pas carrément d'y répondre.

«Le rapport de la commissaire à l'information est une autre preuve que ce gouvernement est loin d'être transparent. En plus de ne pas recevoir la note de passage, le Bureau du conseil privé – le ministère du premier ministre – engorge tout le système d'accès à l'information en exigeant que les demandes sensibles passent entre ses mains avant d'être rendues publiques. Une telle ingérence est totalement inadmissible et s'ajoute au bilan catastrophique du gouvernement Harper dans les domaines de l'éthique et de la transparence», a déclaré **Carole Freeman**.

[WWW.](#) POUR EN SAVOIR PLUS

# Travail parlementaire

[WWW.](#) TRAVAIL PARLEMENTAIRE

**VOUS Y TROUVEREZ QUELQUES LIENS PERTINENTS AU SUJET DU TRAVAIL PARLEMENTAIRE DU BLOC QUÉBÉCOIS AFIN DE VOUS TENIR AU COURANT DES TRAVAUX EN COURS.**



# En provenance du parti

**TOURNÉE DES RÉGIONS**

LA CONQUÊTE ET SES CONSÉQUENCES : DE 1759 À AUJOURD'HUI



Conférence de  
**JEAN DORION**  
Député de Longueuil – Pierre-Boucher  
Porte-parole du Bloc Québécois  
en matière d'affaires intergouvernementales

**BLOC QUÉBÉCOIS**

25 CONFÉRENCES DONNÉES  
À CE JOUR!  
PROCHAINES CONFÉRENCES  
DÉJÀ CONFIRMÉES :

2 MAI  
Saint-Jean

16 MAI  
Saint-Maurice–Champlain

POUR Y ASSISTER, COMMUNIQUEZ  
AVEC L'ASSOCIATION LOCALE OU  
LE OU LA DÉPUTÉ-E.



LE TEXTE INTÉGRAL DE LA  
CONFÉRENCE DE JEAN DORION  
EST DISPONIBLE ICI.

**Calendrier flickr**

POUR VOIR TOUTES LES AUTRES PHOTOS  
[www.flickr.com/photos/blocquebecois](http://www.flickr.com/photos/blocquebecois)

27 AVRIL 2010



Le mois de l'autisme

25 AVRIL 2010



Assemblée générale annuelle de Joliette

Plus de 140 personnes ont assisté à l'assemblée générale annuelle et cabane à sucre du Bloc Québécois de Joliette, édition 2010.

25 AVRIL 2010



Assemblée générale annuelle de Rivière-du-Nord

25 AVRIL 2010



La Conquête et ses conséquences : de 1759 à aujourd'hui!

## Calendrier flickr™

POUR VOIR TOUTES LES AUTRES PHOTOS  
[www.flickr.com/photos/blocquebecois](http://www.flickr.com/photos/blocquebecois)

24 AVRIL 2010



La Coalition du Corridor de l'Oléoduc Montréal-Portland

24 AVRIL 2010



Assemblée générale du Bloc Québécois de Sherbrooke

24 AVRIL 2010



Assemblée générale annuelle du BQ d'Abitibi-Baie-James-Nunavik-Eeyou

22 AVRIL 2010



Cocktail de financement de Repentigny

Ce jeudi avait lieu le cocktail de financement du Bloc Québécois de Repentigny, au buffet Mar-Chan à Le Gardeur. Le tout s'est déroulé dans une ambiance festive en présence d'une centaine de personnes venues entendre le député hôte, M. Nicolas Dufour, ainsi que son orateur invité, le député d'Hochelaga et porte-parole en matière de Finances, M. Daniel Paillé. Aux dires de tous, l'événement fut un grand succès!

17 AVRIL 2010



Nouveau conseil exécutif de Montcalm

Le nouveau conseil exécutif du Bloc Québécois de Montcalm entouré des députés du Bloc Québécois Roger Gaudet (Montcalm), Josée Beaudin (Saint-Lambert) et Diane Bourgeois (Terrebonne-Blainville) et des députés du Parti Québécois Guillaume Tremblay (Masson) et Nicolas Marceau (Rousseau).

## Le Tour du Bloc

LE BULLETIN DE LIAISON OFFICIEL  
DU BLOC QUÉBÉCOIS

3730, boul. Crémazie Est, 4<sup>e</sup> étage,  
Montréal (Québec) H2A 1B4

Téléphone : 514 526-3000  
Télécopieur : 514 526-2868

Faites-nous part de vos assemblées, activités de financement et de circonscription, et autres. Pour ce faire, vous devez nous transmettre la nature, la date, le lieu, l'heure, les personnalités présentes et la personne responsable de l'événement. L'information doit parvenir par courriel à l'adresse [calendrier@bloc.org](mailto:calendrier@bloc.org), au plus tard le lundi précédant la parution, 17 h.

 **BLOC**  
QUÉBÉCOIS

## L'ARTHRITE ÇA SUFFIT !

### Avant le grand effort de Marie-Josée Grenier... encore un petit effort !

Je tiens à remercier du fond du cœur tous ceux et celles qui m'ont commandité en faisant un don à la Société de l'arthrite, qui contribue à aider les personnes atteintes de cette maladie qui touchera plus de 6 millions de Canadiens et de Canadiennes d'ici 2026. Mon objectif pour réaliser l'ascension du Kilimandjaro est presque atteint : il me manque moins de 1500 dollars ! Un petit coup de pouce de votre part, et ça y est !

Vous pouvez toujours faire un don à l'adresse suivante :  
<http://arthritis.akaraisin.com/p/marie-joseegrenier11.aspx>  
et faire partie de ma liste d'honneur. Tous les dons sont déductibles du revenu imposable.

MERCI DE VOTRE  
SOUTIEN ET DE  
VOTRE GÉNÉROSITÉ !

## DÉFI KILIMANDJARO

OBJECTIF  
11 000 \$

86 %  
9512 \$



## CALENDRIER DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES

### MAI

DATE	CIRCONSCRIPTION	HEURE	COORDONNÉES
2 MAI	Jonquière-Alma	14 h 30	Holiday Inn de Jonquière, salle Jean-Allard 2675, boul. du Royaume, Jonquière
2 MAI	Saint-Jean	10 h	Complexe Oasis de Saint-Jean 1050, Stéfoni, Saint-Jean-sur-Richelieu
16 MAI	Abitibi-Témiscamingue	11 h	Restaurant L'Amuse Gueule 140, rue Perreault Est, Rouyn-Noranda
19 MAI	Richmond-Arthabaska	19 h	Resto Grill L'Évasion, (petite salle du 2 <sup>e</sup> étage) 19, boul. des Bois-Francis Sud, Victoriaville
27 MAI	Laurier-Sainte-Marie	19 h	Centre Saint-Pierre, salle 200 (Laure-Gaudreault) 1212, rue Panet, Montréal